

Image not found or type unknown



Enfants nés en france de parents algerien séjour et le retour en

Par **hassou**, le **04/07/2011** à **17:48**

Bonjour, rnma copine algerienne mariée avec un algerien qui vis en france depuis 20 ans les deux ils ont la carte de 10 ans ils ont 2 enfants nés en france 2 ans et 8 mois son mari il lui a dit on va partir en algerie mais tu va rester un bon moment environ 4 mois et plus elle a des doutes sur luicar il a fait la meme chose l'année passée il l'a laisser la bas en algerie 6 mois et il lui a enlever sa carte de séjour maintenant la question si elle va avec lui en algerie et qelle reste 4 mois comme il a dit si elle possede la carte et lui refuse qu'elle retourne est ce que elle aura la possibilité de retourner en france sans probleme en ce qui concerne ses enfants est ils auront besoin de l'otorisation de leur père pour rentrer en france merci pour votre patience

Par **mimi493**, le **04/07/2011** à **18:25**

Déjà, elle dit non. Elle n'y va pas et puis c'est tout

Par **hassou**, le **04/07/2011** à **18:48**

bonjourrnson mari il a une encienne mentalilé elle a peur de lui c'est lui qui commande et sa decision qui marche a la fin

Par **mimi493**, le **04/07/2011** à **21:13**

Si elle veut se conduire comme une chèvre, elle sera traitée comme une chèvre et personne ne peut rien pour elle.
Maintenant, si elle se conduit comme un être humain, elle lui dit non et c'est tout

Par **hassou**, le **04/07/2011** à **21:21**

bonsoir moi sa copine je suis tout a fait d'accord avec vous moi je suis separée avec 3 enfants et j'ai dit non a la violence verbale et phisique le probleme de ma copine c'est la langue elle sais pas parler ni ecrire ni parler le français je sais vous allez dire dans ce cas la vaux mieux qu'elle va vivre la bas merci

Par **mimi493**, le **04/07/2011** à **21:28**

Elle vit en France depuis visiblement plusieurs années, il lui appartenait quand même d'apprendre à parler le français.

Par **hassou**, le **05/07/2011** à **09:31**

bonjour ça fait deux ans environ car l'année passée elle est restée plus de 6 mois en algerie en france avant qu'il lui donne la carte de 10 ans ils lui ont proposé une remise a niveau de la langue mais son mari le laisse pas sortir du tout que le medecin enfin moi je lui ai dis il ya que toi qui pourra decidé elle reçoie la realité dse choses et les conseils et après elle prendra une décision elle meme n'est ce pas merci pour votre intereseement